

Compte-rendu du conseil du 6 octobre 2020

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Didier GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET, Michel VILLARS

Secrétaire de séance : Didier GRABIAUD

Début du conseil : 19 h

Le maire lit l'ordre du jour. Le secrétaire de séance lit le compte-rendu du conseil du 18 août 2020 qui est adopté à l'unanimité.

Demande de subventions pour des travaux.

Le délai de commencement des travaux de mise en accessibilité ayant été dépassé, la subvention du Conseil départemental acquise en 2017 est perdue, la DETR est valable pour un commencement des travaux avant le 3 avril 2021. Il faut donc refaire une demande de subvention pour le Conseil départemental avec un nouveau dossier.

Le Conseil accepte le projet présenté par le Maire et sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil départemental.

Le Maire présente au Conseil Municipal un projet de rénovation de la grange du presbytère pour en faire un logement social. Le montant estimé des travaux s'élève à 73 000€ HT. Une partie des travaux (isolation) sera faite en régie par les agents.

Le Conseil accepte le projet présenté par le Maire et sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil départemental et de la Préfecture pour la DETR.

Décisions modificatives

Le Maire indique afin de régulariser le budget primitif, les opérations d'ordre suivantes concernant la vente du tracteur sont nécessaires : les montants de reprise de notre tracteur et l'achat d'un neuf à l'entreprise BL PRO de Châlus sont à modifier sur la délibération du 10 juillet 2020, N°14 (montant hors taxe au lieu de TTC). Le prix de reprise est de 9240 € TTC et l'achat de 31 240 € TTC.

Investissement recettes

Compte 024 : +1540

Compte 1641 : -1540

Investissement dépenses

Compte 21571 : +5000

Compte 2313 : -5000

Le Maire indique afin d'effectuer une partie des travaux de rénovation du presbytère en régie, les opérations d'ordre suivantes sont nécessaires :

Travaux en régie

Recettes fonctionnement :

compte 722 (op d'ordre 042) : + 3460 €

Dépenses investissement :

compte 2313 (op d'ordre 040) : + 3460 €

Dépenses fonctionnement :

compte 023 : + 3460 €

Recettes investissement :

compte 021 : + 3460€

Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Vienne Briance Gorre

Modification des statuts du Syndicat, suite à la prise de compétence « Eau » par la Communauté de communes Porte Océane du Limousin en lieu et place de ses communes membres (Chaillac sur Vienne, Oradour sur Glane, Saint Brice sur Vienne, Saint Martin de Jussac et Saint Victurnien).

Projet de parc éolien sur la commune de RILHAC-LASTOURS

le Conseil municipal se prononce favorablement au projet de parc éolien porté par le partenariat composé des sociétés EOL87, EPI et wpd Onshore et encourage cette dernière à poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet (observations de terrain, études des règles d'urbanisme, réservation foncière, rédaction de l'étude d'impact sur l'environnement, consultation des services de l'Etat, analyse des possibilités de raccordement,...) en vue de l'élaboration et du dépôt pour instruction d'un dossier de demande d'autorisation environnementale unique ainsi que toute autorisation nécessaire à la construction et l'exploitation du parc éolien projeté.

Vote à bulletin secret : ont voté pour : 9 élus, contre : 0 élus, blanc : 2 élus

Travaux d'aménagement du lavoir et busage des fossés

M. Jean-Marc CHAUMETTE s'est proposé d'effectuer les travaux, la mairie ne fournirait que le matériel.

Le Conseil accepte la proposition ainsi que le busage des fossés.

Installation de caméras de protection

Un devis a été demandé à M. BANCHAREL, pour l'installation de caméras de surveillance aux éco-points et au hangar communal : 450 € HT pour Lastours et 350 € HT pour Rilhac.

Le conseil demande une rencontre avec M. BANCHAREL pour obtenir des informations sur l'exploitation des caméras. Un rendez-vous est prévu le 24 octobre.

Questions diverses

Suite à l'accident à Rilhac, le miroir routier cassé a été remplacé et remboursé par l'assurance. L'ancien miroir a été réparé et ~~donné~~ à M. et Mme GIZARDIN pour une installation dans leur propriété afin de faciliter leur insertion sur la route en sortant de chez eux.

- mis à disposition de M. et M^{me} GIZARDIN ainsi que des Riverains.

Le parquet de la bibliothèque doit être réparé, un professionnel devra donner son avis et faire un devis et voir si une subvention est possible.

Cette année il n'y a pas eu de travaux de point à temps en raison de la crise sanitaire. L'agent communal a donc réparé la voirie là où il y en avait besoin en attendant la prochaine saison du point à temps.

Prochaines réunions des commissions :

- Fleurissement le 20 octobre à 17h
- Chemins de randonnées le 23 octobre à 8h30 et le 24 si besoin
- Artisans le 23 novembre à 20h
- Aînés le 27 octobre à 19h

En raison de la crise sanitaire les festivités de fin d'année doivent être modifiées : pas de repas des aînés pour tous et pas de fête de Noël des enfants mais des colis et des cadeaux.

Fin du conseil 20h30

A collection of handwritten signatures in blue ink. The signatures are scattered across the page. One signature at the top center is clearly legible as 'Dany'. Below it, another signature appears to be 'cebrice'. To the right, there is a signature that looks like '1528'. Other signatures are more stylized and difficult to read, but some appear to be 'Dalquet' and 'Jenny'.